Sainte Anastasie sur Issole

Commune de la Provence Verte

Tasie'Mag - n° 4

Bulletin d'Informations Municipales n°349

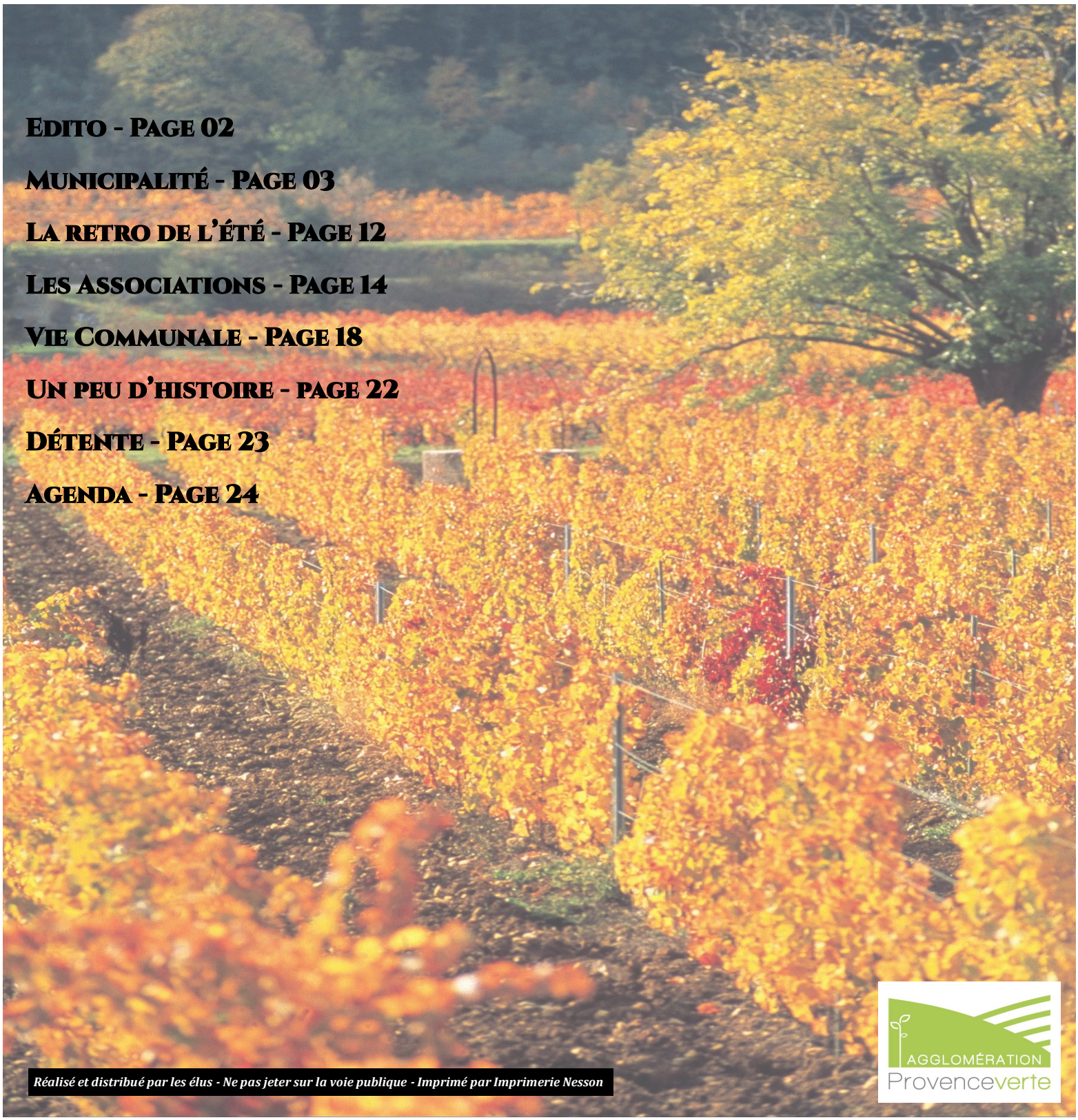

Edito - Page 02

Municipalité - Page 03

La retro de l'été - Page 12

Les Associations - Page 14

Vie Communale - Page 18

Un peu d'histoire - page 22

Détente - Page 23

Agenda - Page 24

Réalisé et distribué par les élus - Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimé par Imprimerie Nesson

AGGLOMÉRATION Provenceverte

EDITO

Anastasiennes, Anastasiens, ,

Dans ce bulletin d'informations municipales, vous trouverez une rétrospective d'un bel été à SAINTE ANASTASIE, entre festivités et travaux.

Je tiens à remercier tous celles et ceux , bénévoles et associations, qui lors des animations estivales se sont mobilisés, dévoués et investis pour vous satisfaire, mais aussi vous tous qui avez répondu présent à chacun de ces rendez-vous.

Votre satisfaction et vos encouragements auront été les meilleures récompenses pour tous les efforts fournis.

Un merci particulier au personnel des services techniques de la Commune qui souvent à effectif tendu, et en plus de leurs tâches quotidiennes, a assuré une grande partie de la logistique pour la mise en place de toutes ces festivités, souvent le week-end et parfois très tard le soir.

Cet été aura vu aussi le déclenchement de plusieurs chantiers (voir détail en pages intérieures), et la mise en place d'autres opérations qui débuteront dès Septembre et se poursuivront à l'automne. Malgré certains retards indépendants de notre volonté, les choses avancent et ayons toujours à l'esprit ce proverbe chinois : « avec du temps et de la patience, la feuille du murier devient de la soie ».

Désormais, après ce temps de repos et « d'insouciance », il s'agit de préparer la rentrée et d'aborder cette reprise dans les meilleures conditions. Hélas nous n'avons pas toutes les cartes en main et nous devrons encore subir un certain temps ces obligations qui nous contraignent depuis déjà bien trop longtemps.

Respectueusement,

Le Maire

Olivier HOFFMANN

Mairie

33, Rue Notre Dame

83136 Sainte Anastasie sur Issole

s.anastasie@orange.fr

Lundi/Mardi/Jeudi/Vendredi

08h00 - 12h00

Mercredi :

08h00 -12h00 & 13h30 - 16h30

Tél accueil : 04.94.69.64.40

Secrétariat du maire

04.94.69.64.42

Secrétariat urbanisme

04.94.69.64.49

M. Frédéric TOUSSAINT - 1er Adjoint

Urbanisme / Environnement

Sur rendez-vous

Mme Martine MORIN - 2ème Adjointe

C.C.A.S., Patrimoine & Tourisme

Sur rendez-vous

M. Jean-Claude DUCHEMIN - 3ème Adjoint

Sport, Associations & Festivités

Etat civil

Mme Audrey RAMPIN - 4ème Adjointe

Animation Culturelle, Ecole & Jeunesse

M. Marc RAYNOUARD - 5ème Adjoint

Réseaux Publics (Voirie, Eau,...)

Travaux

ETAT CIVIL

Décès

M. Jean-Pierre FERREYRA survenu le 24/05/2021

M. Hervé MERIEUX survenu le 23/06/2021

Mme Joséphine MONTEIL survenu le 23/06/2021

Mme Marguerite DIARD survenu le 12/07/2021

Mme Suleyma HARTMANN survenu le 17/07/2021

Mme Odile GRISOLLE survenu le 05/08/2021

Mariages / PACS

M. Vincent MESSINA et Mme Margo COCCELLATO célébré le 05/06/2021

Mme Ambre TIFRA et Mme Julie BAUDOUIN célébré le 26/06/2021

M. Thierry CHAILLAN et Mme Viktoriia POLISHCHUK célébré le 24/07/2021

Naissances

Rafaël GILLIO né le 14/05/2021

Ezio MONTEIRO né le 27/05/2021

Famille FERAUD et CHAIX

Nous vous exprimons nos chaleureux remerciements pour vos témoignages de soutien et de sympathie lors du décès de notre mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Micheline née ZELMANOWSKI.

Germaine.

Conseils Municipaux-zoom

Séance du 28 juin 2021

Accueil Périscolaire

Signature d'une convention pour la gestion de l'accueil périscolaire et de la pause méridienne avec l'ODEL couvrant la période du 1er septembre 2021 au 07 juillet 2022.

Conseil Municipal des Jeunes

Création d'un Conseil Municipal des Jeunes.

Revalorisation des tarifs journaliers de la restauration scolaire, passant de 3 € à 3,50 €uros au 01 septembre 2021.

Ordre du jour et délibérations complètes disponibles sur les panneaux d'affichages à la mairie et sur le site web de la commune.

Libre Expression

Libre expression aux représentants des listes de l'opposition

Elections « Résultats dans notre commune»

Résultats Elections Régionales - Participation 33,41 %

Inscrits : 1652 - Votants : 552

Exprimés : 524 - Blancs : 24 - Nuls : 4

Rassemblement national avec Thierry Mariani : 303 - 57,82%

Les Républicains avec Renaud Muselier : 221 - 42,18%

Résultats Elections Départementales - Participation 33,35 %

Inscrits : 1652 - Votants : 551

Exprimés : 522 - Blancs : 18 - Nuls : 11

Jacques DANVY / Jessica HOET 282 - 54,02%

Jean-Martin GUISIANO / Marie-Laure PONCHON 240 - 45,98%

Le canton de Garéoult est un canton rural qui regroupe 12 communes et près de 40 000 habitants. La plupart des communes font partie de l'agglomération Provence verte, deux de la communauté de communes Coeur du Var ainsi qu'une, Pierrefeu-du-Var de la communauté de communes Méditerranée Porte des Maures.

REVOIR > Le débat enregistré mercredi 16 juin

https://youtu.be/EFXaR-VzCQk

Résultat en Provence-Alpes-Côte d'Azur

Renaud MUSELIER 704 431 voix - 57,30 %

Thierry MARIANI 524 882 voix - 42,70 %

Résultat dans le canton de Garéoult

Jean-Martin GUISIANO / Marie-Laure PONCHON 5 159 voix - 51,00 %

Jacques DANVY / Jessica HOET 4 957 voix - 49,00 %

Réduisons l'utilisation papier : Pensez à la version électronique du Bulletin d'Informations Municipales - Inscription sur le site de la commune.

Numéros utiles

Accueil Mairie : 04 94 69 64 40

Police municipale : 04 94 69 64 43 – 06 08 80 45 82

Gendarmerie : 04 98 05 22 70 - 17

Agence Postale : 04 94 72 27 40

Pharmagarde : 3237

Pompiers : 18

Déchèterie Forcalqueiret : 06.07.31.02.27

Site de la commune - https://sainte-anastasie-sur-issole.fr

Page Facebook - https://www.facebook.com/Commune-de-Sainte-Anastasie-sur-Issole-105478081144928

Contacts : Mairie : s.anastasie@orange.fr

Groupe Communication : grp-com@ste-anastasie.fr

Dans ce bulletin, un lien précédé d'une pastille BIM est accessible uniquement en version numérique.

Urbanisme & Environnement

M. Frédéric TOUSSAINT
Adjoint délégué à l'Urbanisme et Environnement

En cas de litige de voisinage, notamment dans le domaine privatif, les actions possibles de la commune sont très limitées, voir inexistantes. C'est pourquoi il est souvent indiqué de s'orienter à un service spécialisé.

POINT D'ACCÈS AU DROIT

Le Point d'Accès au Droit favorise le Droit à la portée de tous et permet aux usagers d'avoir une meilleure compréhension du système judiciaire ainsi que de leurs droits et obligations, des recours amiables et contentieux.

Il propose trois grandes catégories de services :

- un service d'accès au Droit qui consiste à donner les informations juridiques relatives aux problèmes exposés par les usagers
- un service de médiation permettant de faciliter la résolution amiable des litiges
- un service tenu par des permanences du Ministère de la Justice, ce qui évite aux usagers un déplacement à Draguignan

https://cdad83.fr/wp-content/uploads/2018/08/2017_D%C3%A9pliant-PAD-Brignoles.pdf

Emprise au sol ≠ Surface plancher

La surface d'emprise au sol est une des surfaces d'une maison à calculer lorsque vous êtes demandeur d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux. Cette appellation un peu alambiquée n'aide pas forcément à comprendre ce que représente cette surface.

L'emprise au sol est la projection verticale d'une construction sur votre terrain. Tout ce qui couvre votre terrain par une construction ou un aménagement constitue de l'emprise au sol.

Votre maison constitue de l'emprise au sol. Les débords de toiture ainsi que les marquises non soutenues par des poteaux ne constituent pas de l'emprise au sol. Vous l'aurez donc compris, les autres éléments de votre maison soutenue par des poteaux comptent dans le calcul de la surface d'emprise au sol. Comme les pergolas, les porches, les balcons soutenus.

La surface d'emprise au sol et la surface de plancher sont les deux surfaces à calculer pour la demande d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable de travaux.

Contrairement à la surface de plancher, la surface d'emprise au sol ne prend pas en considération les étages de votre maison. Uniquement les fondations.

Emprise au sol = article 2 du PLU communal : Varie suivant votre zone

Attention !!!

Si l'on ne fait pas attention, le lot résultant d'une division parcellaire avec bâtiment (s) existant (s) peut se retrouver avec un dépassement du coefficient d'emprise au sol. Dans le projet, un excédent ne sera pas accordé, sauf si il est voué à être démoli.

Exemple en zone UE (15% autorisé) :

Parcelle initiale de 1500m2 = Emprise au sol utilisée 125m2 – Résiduel de 100m2.

Division parcellaire = 2 lots : Lot A 835m2 – Lot B 665m2

La maison déjà existante de 125m2 sur la lot A est maintenant sur une parcelle de 835m2 – Elle utilise la totalité d'emprise au sol. - Plus de travaux possibles.

Maison de 125m2 d'emprise sur la parcelle d'origine.

Maison de 100m2 possible sur le nouveau lot.

Hauteur absolue des constructions = article 9 du PLU communal : Varie suivant votre zone

Parcelle 1500m2.

Maison de 225m2 d'emprise au sol maximum.

Possibilité d'environ 65m2 de surface plancher à l'étage dans la limite de l'emprise au sol.

Exemple en zone UE (15% autorisé + 30% surface plancher étage) :

PLU communal : https://sainte-anastasie-sur-issole.fr/presentation-du-service

SPANC « Service Public d'Assainissement Non Collectif »

Attention également de prendre en compte l'assainissement non collectif; la division parcellaire ne doit pas mettre en défaut la règlementation exigée du bâti déjà existant.

Il concerne les particuliers qui ne sont pas raccordés au système d'assainissement collectif (« tout à l'égout»).

En effet, là où, pour des raisons techniques et économiques, un système collectif d'assainissement n'a pas pu être mis en place, chaque habitation se doit d'être équipée d'un système d'assainissement autonome (individuel, non collectif).

Cette installation doit être entretenue et maintenue en bon état de fonctionnement (code de la santé publique). La réglementation (référence à la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 renforcée par la loi sur l'eau du 30 décembre 2006) impose à la collectivité compétente d'assurer le contrôle des installations neuves et existantes, en créant un service public d'assainissement non collectif.

L'assainissement non collectif consiste à traiter les eaux usées de votre habitation sur votre parcelle de terrain. C'est la seule alternative à l'assainissement collectif qui permette une épuration optimale des effluents générés. Une installation bien conçue, bien réalisée et bien entretenue, c'est un minimum de risques pour l'environnement et la salubrité publique.

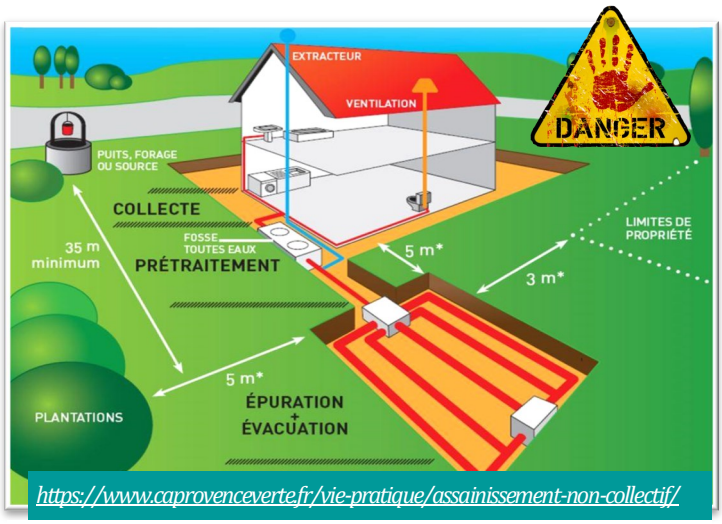

https://www.caprovenceverte.fr/vie-pratique/assainissement-non-collectif/

Communauté d'Agglomération Provence Verte
SPANC Service Public d'Assainissement Non Collectif

Pour toute demande relative à l'Assainissement Non Collectif sur l'ensemble des communes du territoire de la Provence Verte, un seul numéro :

04 98 05 24 80

Direction de l'Environnement – spanc@caprovenceverte.fr

La confiance n'exclut pas le contrôle

Certaines entreprises veulent se prévaloir de toutes demandes d'autorisations d'urbanismes pour la réalisation de vos travaux. Sachez que de nombreux projets sont soumis à réglementation.

La commune n'a pas vocation à refuser ces demandes, mais simplement à les faire exécuter dans le respect des codes de l'urbanisme et environnement, ainsi que du Plan Local d'Urbanisme.

Encore une affaire récente d'un administré de bonne foi mais trompé, se voit en infraction d'urbanisme. Rattrapé alors que les travaux étaient déjà en cours et presque finalisés, il y avait dépassement important de l'emprise au sol.

Le dossier déposé après coup se voit signifier d'un refus et l'obligation de démolir l'excédent.

Soyez vigilant et renseignez-vous auprès de votre mairie.

en bref

En cours

PPRI « On fait le point »

La concertation publique est terminée depuis le 30 juin dernier et nous en sommes depuis dans une phase de considération et d'entretien entre les services de la DDTM et EPCI.

Le calendrier prévisionnel annoncé par le département devrait mener à la validation totale du PPRI en janvier 2022.

ADS « Dématérialisation des autorisations d'urbanisme »

DÉMAT. ADS

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes du Var de plus de 3 500 habitants seront concernées par l'obligation de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et certificats d'urbanisme : c'est la dématérialisation de l'application du droit des sols (Démat ADS).

http://www.var.gouv.fr/dematerialisation-ads-a9344.html

LE GÉOPORTAIL DE L'URBANISME

Le Géoportail de l'urbanisme permet aux citoyens comme aux professionnels de consulter tous les documents de planification urbaine et les servitudes d'utilité publique qui y ont été versés par leurs autorités compétentes.

https://www.dailymotion.com/embed/video/x80k5y3?autoplay=1

L'actualité de ces derniers jours en matière d'incendie « feu de forêt », fait rappeler l'obligation de débroussaillement.

http://www.var.gouv.fr/l-obligation-de-debroussailler-a1217.html

Environnement

Assainissement : Nos toilettes ne sont pas des poubelles !!!

Toute l'année et plus particulièrement durant cette épidémie, nous constatons des problèmes sur les réseaux de traitement des eaux usées liés aux lingettes jetées par les particuliers, ces lingettes ne sont pas biodégradables instantanément.

Plusieurs interventions de la SEERC ont dû être effectuées par la négligence d'usagers du réseau d'assainissement collectif.

STOP AUX LINGETTES !

Les conséquences : bouchage des canalisations et détérioration des installations de traitement des eaux usées, mais aussi, rappelons-le, **un impact non négligeable sur l'environnement.**

DÉCHETS INTERDITS

Lingettes, Cotons tiges , Préservatifs, Serviettes hygiéniques Tampons / Couches culottes, Essuie-tout, Médicaments, Huiles / Solvants Hydrocarbures, Litières animales…

Seul le papier toilette doit être jeté dans les WC.

SIVED
Nouvelle Génération

Dans le cadre d'une détérioration d'un de vos bacs de collecte de déchets ou tout simplement un souhait de vouloir augmenter le volume de ceux-ci, nous vous rappelons que la commune n'a pas action sur le sujet.

Pour cela, vous devez contacter le service prestation du SIVED par les moyens suivants :

- Formulaire de contact via le site du SIVED à l'adresse web suivante : http://sived83.com/contact-formulaire-suivi-des-prestations
- En téléphonant au numéro suivant : 04 98 05 23 53
- En adressant un Email à l'adresse suivante : suividesprestations@sived83.com

Vous souhaitez installer un composteur dans votre jardin ? Le SIVED Nouvelle Génération vous accompagne !

Dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le SIVED NG fournit aux foyers intéressés un composteur individuel. Le compost issu des biodéchets sert d'amendement organique pour enrichir les sols. Il est fréquemment utilisé pour les potagers, les jardins (pelouse, fleurs etc.), les cultures (vignes, vergers, etc.) et la fabrication de terre végétale.

Composter ses propres déchets dans son jardin est le circuit de valorisation idéal, à la fois économique et écologique, il ne nécessite ni transport, ni coût de traitement et limite les achats d'engrais pour son jardin.

Comment obtenir un composteur ?

ATTENTION, les distributions sont réservées aux habitants des communes adhérentes au SIVED NG

En vous rendant aux demi journées de distribution. Vous devez vous munir d'une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois (attention celui-ci ne vous sera pas rendu), d'une pièce d'identité et d'un chèque dûment rempli de 15€ établi à l'ordre du Trésor Public, le reste étant pris en charge par le SIVED NG et votre municipalité.

Prochaine distribution à Tourves :

le mercredi 15 septembre 2021 de 08h30 à 11h30

le lundi 27 septembre 2021 de 14h00 à 16h30

le mercredi 13 octobre 2021 de 08h30 à 11h30

le lundi 25 octobre 2021 de 14h00 à 16h30

le mercredi 10 novembre 2021 de 8h30 à 11h30

le lundi 29 novembre 2021 de 14h00 à 16h30

le mercredi 08 décembre 2021 de 08h30 à 11h30

http://sived83.com/le-service/le-compostage

Réseaux / Travaux

M. Marc RAYNOUARD
Adjoint délégué aux Réseaux et Travaux

Entre les complications sanitaires et administratives, les différents travaux et projets communaux avancent.

L'église

La façade du mur Nord et Ouest est terminée, avec réfection des murs extérieurs du clocher. Nous avons procédé à l'ouverture de la trappe du clocher donnant sous la toiture, celle-ci était remplie de gravats et de plaques PST d'anciens travaux (*trois camions de gravats*).

Une ouverture du toit a été réalisée pour la pose d'une fenêtre qui nous a été généreusement donnée par M. Gérard HERNANDEZ. Celle-ci nous permettra de remettre la girouette en fonction.

Remerciements à M. Olivier GRANGER, l'horloger du village, pour sa collaboration à remettre en marche le mécanisme d'horlogerie qui était cassé.

Un appel auprès d'entreprises spécialisées a été lancé pour refaire le joug en bois de la cloche.

Le mur intérieur Nord a été décroûté et refait à la chaux et au sable. Les plafonds voûtés de l'ensemble de l'église et la dépose du chauffage suspendu sont en cours de réfection.

L'ensemble des statues & objets de cultes sont entreposés dans un lieu sûr le temps des travaux, avec l'autorisation du clergé. Il est a noter que les offices pourront avoir lieu car l'entreprise fera le nécessaire pour laisser libre l'espace dédié.

Canal d'arrosage & Rue Alphonse Daudet

Malgré quelques retards et ajustements les travaux sont en bonne voie de finition. Nous rappelons que la mairie est seul maitre d'ouvrage de ce chantier, que nous surveillons au mieux et dans l'intérêt de tous.

L'entreprise chargée de l'exécution de ce chantier étant en congés du 10 Août au 30 Août, les travaux se termineront début septembre.

Comme d'antan, cette rue sera réouverte à la circulation.

Jardin d'enfant - Toilette publique

Le gros-œuvre est terminé (toiture, crépi, porte, fenêtres, fontaine avec poussoir à l'extérieur, branchement d'eau et d'assainissement), Elles seront prêtes pour la rentrée.

Ecole primaire

La vieille chaudière à fuel a été déposée et a été remplacée par deux pompes à chaleur. Des essais sont en cours.

Pour les jeux d'enfants, nous sommes en consultation avec plusieurs entreprises afin de sécuriser les tapis amortisseurs, ainsi que pour la suppression des structures dangereuses.

Boulodrome - Gare

La lampisterie est enfin alimentée électriquement et la réfection a été entièrement effectuée par M. André SIMONNEAU , M. Louis PONS, M. Jean-Claude BOURCIER et M. SAVY.

Une importante fuite d'eau au niveau de la buvette a été réparée. L'alimentation du réseau d'eau n'était qu'un tuyau d'arrosage depuis plusieurs années.

Mise en conformité des branchements forains avec pose de 12 prises et disjoncteurs.

Voiries & Passerelles sur l'Issole

Il est prévu qu'à partir du 30 août 2021, le syndicat des chemins commence les travaux de voirie sur le chemin de la Grand Vigne ainsi que sur la première partie du chemin vallon Gueirol.

Les passerelles de l'Issole devraient être en complète rénovation courant septembre/octobre. Un retard, dû à l'attente de matière première en rupture de stock.

Centre de vie (*projet place des Ferrages*)

Un compte rendu avec un plan de faisabilité de ce projet sera présenté par l'architecte début septembre.

Sécurisation RD15

L'appel d'offre du département concernant la sécurisation de la RD15 a été clôturé fin juillet et les travaux devraient commencer pour l'automne. Tout arrive à qui sait attendre… avec tout de même, une pointe de volonté.

Cette énumération non exhaustive, n'est que la partie émergée de l'iceberg. De nombreux travaux curatifs ont dû également être menés afin d'assurer des fondations solides pour l'avenir.

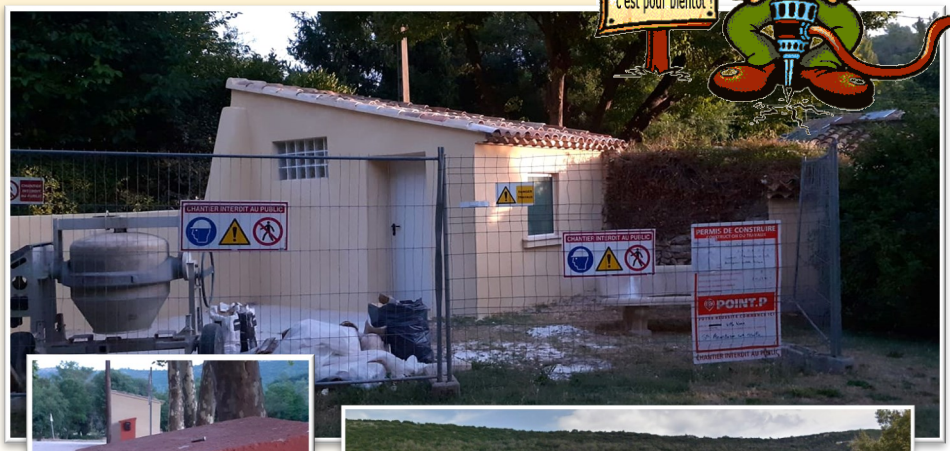

Mme Martine MORIN
Adjointe déléguée aux C.C.A.S., Tourisme et Patrimoine

Pendant les premiers mois de la vaccination COVID , Il était très difficile pour nos aînés de trouver un créneau de vaccination.

Aujourd'hui, les personnes qui désirent être vaccinées obtiendront rapidement des rendez-vous sur le site « Vite ma dose de Vaccin ».

Toutefois, si vous rencontrez des difficultés, c'est avec plaisir que je vous apporterais mon aide.

Perremenguier

CHANTIER DU 22 au 28 juillet 2021

Un groupe de 7 courageuses et courageux bénévoles, encadré par Alain BOUVARD, spécialiste de la pierre sèche, a restauré une grande et magnifique cabane adossée à un mur de restanque. Par sa forme et sa grandeur, cette cabane s'apparente aux bories du Vaucluse (Eric KALMAR-Cabanes en pierre sèche Var).

Un travail de restauration des restanques a débuté : la technique de construction en pierre sèche demande temps et patience.

Ces ouvrages impliquent des savoir-faire complexes : ils constituent un patrimoine matériel porteur de nombreuses valeurs humaines, sociales et économiques.

Ainsi, la mise en valeur des structures en pierre sèche sur cette parcelle communale pourrait avoir un objectif pédagogique et servir d'exemple pour mieux appréhender l'organisation sociale, économique d'un village du centre Var et informer le public sur les modes de vie d'autrefois.

Nous remercions nos bénévoles pour le travail accompli et leur donnons rendez-vous pour un nouveau chantier, dont la date reste à déterminer.

Rappel « Mini-Bus - Le Carreto »

Le CCAS vous propose un service de navette gratuite. Une inscription préalable est nécessaire ; elle devra être effectuée, au plus tard avant 11 heures, la veille du départ auprès du secrétariat de la mairie : 04 94 69 24 40.

Cette navette concerne :

- Le 1er et le 3ème Mardi de chaque mois: le marché de GAREOULT
- Le 2ème et le 4ème Vendredi de chaque mois: le marché de FORCALQUEIRET
- Le 1er Jeudi de chaque mois : ZAC FRAY REDON

Il y a 3 points de départ à SAINTE ANASTASIE :

- Abri bus de la GARE : 9H
- Parking des FERRAGES : 9H05
- Abri bus du CIMETIERE : 9H10

Certaines et certains d'entre vous sont désireux de vouloir connaître le site du Perremenguier.

Dans le cadre des journées Européennes du patrimoine du 18 et 19 septembre prochain, et pour satisfaire leur curiosité, la commune propose une visite du site.

Nous attirons l'attention que celui ci est actuellement en cours de travaux de rénovation.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 18 septembre à 10h00 au Place des Ferrages. Bonnes chaussures conseillées.

D'autres lieux sont à découvrir au sein de notre commune. Eglise et place St Just, Lavoir, Gare, ...

ASSOCIATION HANDIBOU

L'association Handibou récolte les bouchons en plastique dans tout le Var pour les revendre. Elle finance ainsi l'achat de matériel handisport.

Association Handibou - 06 07 63 33 00

assohandibou@aol.com - www.handibou.org handibou

ASSOCIATION GAREOULTAISE DE FORMATION INFORMATIQUE

APPRIVOISER votre ordinateur - DECOUVRIR Windows 10 - SURFER sur Internet
UTILISER un traitement de texte - JOUER avec vos photos numériques
MONTER vos films Vidéos - S'INITIER aux Tablettes et Smartphones

Jean-Marc BERGERON
Mobile : 06.77.00.23.34
contact@agfi.fr
Site web : www.agfi.fr

TASIE'MAG

Culture & Jeunesse

Mme Audrey RAMPIN
Adjointe déléguée à l'Animation Culturelle, Ecoles et jeunesse

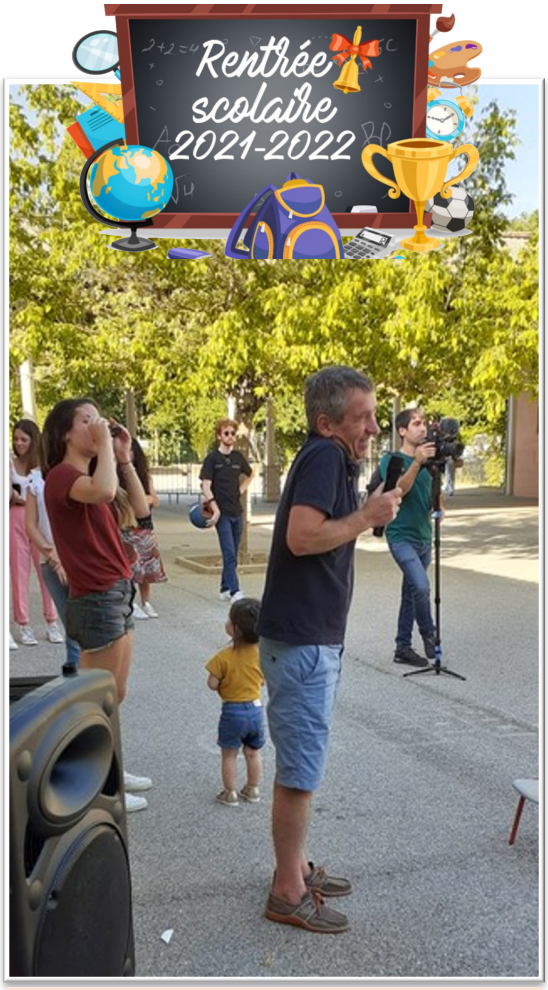

L'année scolaire 2021 s'est achevée le 6 juillet pour la plus grande joie des petits et des grands. Bien que ponctuée par la mise en place de nombreuses restrictions, cela n'a en rien entaché la bonne humeur des élèves de notre petite école.

Seul le départ du directeur de l'école primaire, Mr Conti, après 32 ans d'enseignement dans ces lieux, a donné une saveur un peu particulière à cette fin d'année. Professeur apprécié pour son professionnalisme et sa bonne humeur, il a su mener à bien des projets ambitieux qui ont fait la joie de ses élèves et la fierté de leurs parents.

Ainsi, une nouvelle enseignante, Madame Elodie PENNAMEN prendra la direction de l'école dès la rentrée. Nous lui souhaitons la bienvenue et une longue carrière au sein de notre école.

Pour cette rentrée, la commune a mis en place un partenariat avec ODEL VAR pour la gestion des temps périscolaires. Les horaires du matin et du soir demeurent, pour cette année, inchangés : 7h30 à 8h20 et de 16h30 à 18h. L'ODEL aura aussi en charge les enfants de l'école élémentaire durant la pause méridienne.

La rentrée aura lieu le jeudi 2 septembre et nous espérons que cette année se déroule en toute sérénité.

Bonne rentrée à tous.

Comme chaque année, le début du mois de juillet est une période de stress pour des milliers d'étudiants, notamment les élèves de 3eme et de terminale pour lesquels les épreuves du brevet et du baccalauréat sont bien souvent les premiers examens.

L'équipe municipale tient à féliciter tous les jeunes diplômés de cette promotion 2021.

La réussite de vos examens n'est qu'une juste récompense de votre travail et de votre sérieux en cette année compliquée à bien des égards.

Nous vous souhaitons bonne continuation pour la rentrée 2021.

Un nouvel appel à projets, destiné aux communes rurales de moins de 3.500 habitants, vise à soutenir les initiatives innovantes dans le domaine du numérique pédagogique.

Dans ce cadre, la commune a lancé un projet en coopération avec l'école auprès du département, afin de l'équiper entre autre de tableaux numériques.

http://www.var.gouv.fr/appel-a-projets-label-ecoles-numeriques-2020-a8425.html

RAPPEL : Conseil municipal des jeunes

Les jeunes de 9 à 15 ans souhaitant intégrer le conseil municipal des jeunes doivent retirer un dossier en mairie ou sur le site internet de la commune et le déposer à la mairie jusqu'au le 15 septembre 2021.

La liste de candidats ainsi que leur programme, sera disponible en mairie et sur le site Facebook de la mairie.

Les élections se dérouleront le mercredi 20 octobre de 14h à 18h30 à la mairie. Tous les enfants de 9 à 15 ans sont électeurs et pourront se présenter pour voter.

Nous comptons sur vous.

Après des mois d'incertitudes et de déprogrammations, la culture a pu tout de même clôturer sa saison 2021 avec « la Fête de l'Eté » du 26 juin à l'arboretum.

Pour la saison qui s'annonce, une soirée DJ SPECIALE JEUNES est programmée le samedi 28 août à la gare. Cette soirée « MIX PARTY » permettra aux jeunes de se défouler avant de reprendre le chemin des études.

Le samedi 25 septembre, un magicien viendra transporter petits et grands dans un monde parallèle et enchanté.

La soirée du samedi 23 d'octobre sera consacrée à la comédie avec une pièce de théâtre haute en couleur présentée par la troupe « l'Ane Rit ».

Pour conclure ce trimestre de rentrée, une chorale Gospel viendra enchanter notre église le samedi 27 novembre.

Les soirées jeux de cartes sont maintenues et se dérouleront les vendredis 10 septembre, 8 octobre et 12 novembre à la salle polyvalente à partir de 18h pour les enfants et de 20h pour les adultes.

La pause café reprend aussi du service. Venez profiter d'un moment convivial autour d'un café dans un local chaleureux (coopérative), les jeudis 16 septembre, 14 octobre et 18 novembre matin de 8h30 à 9h30.

Espérons que ce programme se déroule dans les meilleures conditions et qu'il nous divertisse après cette période si compliquée.

>>> *Interview de M. Gérard Conti dans le bulletin municipal de septembre 1989*

Soirée Jeunes

Spectacle de magie

Théâtre Comédie

Concert « Gospel »

Festiv' été Retro

Fête de l'été

Apérosé

Guinguette Hot Club

Retraite aux flambeaux

Soirée XXelle

Jeux récréatifs

Feu d'artifice du 17 juillet

Bal du 14 juillet

Soirée Cabaret

La Saint Just

Soirée Guinguette

Les Boucles de l'Issole

Les Gaulo iseries

Macaronade

Méchoui

Anniversaire de la Libération du Village

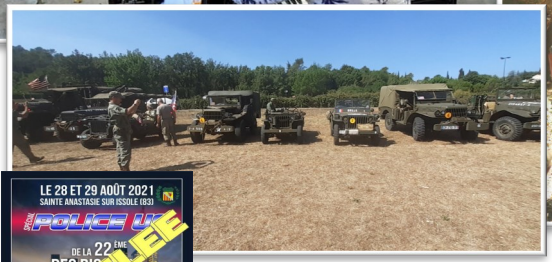

Les directives de l'état nous ont tous obligés à s'adapter, mais l'été est resté bien animé sur la commune malgré la situation. Un regret pour l'Association des Ricaines du Var qui a décidé de ne pas maintenir son 22eme rassemblement en raison d'une logistique trop lourde à mettre en place. Ce n'est que partie remise.

M. Jean-Claude DUCHEMIN

Notre rendez-vous annuel tant attendu, le « Forum des Associations ». Nous le savons tous, que ce tissu social est un élément essentiel dans la vie d'une commune.

Nous avons vécu une année particulière et assez sombre pour le sport et les loisirs de toute nature.

En ce début de saison 2021/2022 qui semble se dessiner sous de meilleurs auspices, vous êtes nombreuses et nombreux à plébisciter cette manifestation en extérieur. Votre vœu sera exaucé en souhaitant bien évidemment que la météo nous accompagne.

Espérons une année faste et pleine d'activités et que le sport soit avec nous.

Le club de gym reprendra ses activités le lundi 6 septembre à parti de 9h à la salle polyvalente après une longue période d'absence. Nous espérons vous retrouver nombreux et en forme pour une nouvelle saison.

Vous pourrez nous retrouver au forum des associations le samedi 4 septembre à la gare pour tous renseignements.

Le bureau 06.43.35.98.08

A partir de septembre, « **Si Tasie m'était conté** » va se réveiller après un an de sommeil.

Afin d'organiser notre présence au forum des associations qui aura lieu le 4 septembre, je vous propose 2 réunions de préparation les mardi 24 et 31 août de 15h00 à 17h00 dans notre local rue des Vendanges.

A bientôt. *Jean Marie ROY*

http://sitasiemetaitconte.webou.net

sitasiemetaitconte@gmail.com

Président : Jean Marie ROY - 06 77 65 47 53

"Bientôt la rentrée ! L'association **Danse Tasie** est très impatiente de vous retrouver pour cette nouvelle saison ! Ça nous a tellement manqué, nous espérons qu'à vous aussi !

Vous trouverez tous les cours dispensés par nos professeurs Alexis et Justine, finalistes des championnats du monde en danse latine Show Dance 2018, sur notre site internet : dansetasieforcal.fr.

Nous commençons les cours de danse dès quatre ans avec le Baby Latino puis le Latino Kids et la danse sportive pour les plus grands. Pour celles et ceux qui souhaitent se remettre en forme tout en s'amusant vous apprécierez nos cours de Zumba et cardio danse.

Et enfin venez découvrir notre panel de cours de danse de couple : danse de salon, rock, salsa, Bachata, Kizomba. Nous serons également présents au forum des associations le samedi 4 septembre, avec des démonstrations, si les conditions le permettent. Nous vous recevrons dans les meilleures conditions avec notre protocole sanitaire.

Pour plus d'informations, Justine se fera un plaisir de vous renseigner, vous pourrez la contacter au : 06.78.34.34.54. A très bientôt !"

C'est avec beaucoup d'émotion et de tristesse que je vous informe du décès de Mme Nadine JEROMINI – trésorière de l'association pendant de longues années - survenu le 7 juillet 2021 après une maladie longue et douloureuse. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille.

Calendrier prévisionnel du club des cigales :

Puces des couturières : 3 octobre , Assemblée Générale : 6 novembre, Après-midi récréatif : 21 novembre , Marché de Noël : 11 décembre, Réveillon du nouvel an : 31 décembre.

Et anticipons déjà **2022** :

La TRADITIONNELLE GALETTE : 16 janvier - Les CREPES « MAISON » : 27 février

à bientôt au **Forum des Associations** le 4 septembre 2021

La présidente,

La reprise des ateliers a été fixée aux dates suivantes **sous réserve** toutefois des **conditions sanitaires applicables en septembre.**

ACTIIVITE	JOUR	HORAIRE	LIEU	REPRISE
LOISIRS	Mercredi	14h30 à 17h30	Local rue A. Daudet	**08 septembre**
JEUX de Société	Jeudi	14h à 16h	D°	**09 septembre**
DANSES TRAD	Jeudi	17h30 à 19h	Salle polyvalente	**09 septembre**
JEUX de MOTS	Mercredi	14h à 16h	Ancienne Mairie	**8 septembre**
PROVENCAL	Vendredi	14h à 16h	Local rue A. Daudet	**10 septembre**

1jeune1solution.gouv.fr

Vous avez entre 6 et 18 ans
et vous voulez faire du sport
à la rentrée ?

Bénéficiez d'une **réduction de 50 €**
pour vous inscrire dans un club
grâce au « Pass'Sport » !

Plus d'informations sur
www.sports.gouv.fr/pass-sport

Critères : Le Pass'Sport est réservé aux familles qui perçoivent l'allocation de rentrée scolaire, l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé ou l'allocation aux adultes handicapés.

ASPAT

- **être agé de 14 à 17 ans**, et apte à la pratique du parapente. (certificat médical, autorisation parentale)
- **adhérer à l'ASPAT pour moins de 20 € pour l'année 2022** (cotisation club annuelle demi-tarif 15€ + licence FFVL primo-licencié 53.50 (tarif 2021) - 50 € pass sport) - prise de licence entre le 01/10/2021 et 31/10/2021.

prévoir un budget "école" (ex: 430€ pour un stage spécial jeunes en école labellisée FFVL - contacter le club pour plus d'infos)

L'ASPAT, affilié FFVL, propose, entre autres activités club, une première approche pratique lors des journées contact, avant de diriger le futur "volant" vers une structure école. voir ici : https://www.tasie-parapente.club/journee-contact-decouverte-du-parapente/

A bientôt dans le ciel de la St Quinis !

Le président, Vincent TIRARD COLLET

>>> *Le Pass'Sport*

Tennis Club

Nous vous attendons nombreux encore cette année au forum de Sainte-Anastasie pour une nouvelle saison tennistique qui espérons-le, retrouvera la normalité.

Le Tennis Club de Sainte-Anastasie tient à remercier la mairie pour la rénovation du grillage du court d'en bas et son support régulier, ce qui nous permet de jouer dans de meilleures conditions.

Contrairement à beaucoup de Club, le TCSA a doublé son nombre d'adhérents depuis 2019 pour passer à 57 adhérents aujourd'hui, malgré la crise actuelle, signe d'une excellente dynamique.

Enfin, nous avons maintenu le lien avec les enfants en gardant notre traditionnelle distribution de friandises à Noël ou les journées/soirées de clôture des entrainements. Malgré les conditions sanitaires, les entraînements de tennis ont été maintenus pratiquement toute cette année en respect des règles sanitaires nécessitant des aménagements d'horaires (tous les cours adultes ont, par exemple, été décalés au samedi).

L'école de tennis de notre professeur Brevet d'Etat (BE) accueille les enfants les Mercredis matin & après-midi ainsi que le soir en semaine (créneaux en salle prévus en cas de pluie, grand vent ou grand froid).

Des cours Dames et Hommes sont également proposés avec notre BE.

(Les Tarifs des cours ne devraient pas beaucoup évoluer).

Les adhérents du TCSA (Jeunes et Adultes) enchaînent encore cette année de bons résultats en compétition dans les tournois du VAR – Grâce bien sûr aux conseils et aux cours du professeur Guillaume DRACH (BE).

Pour tout renseignement concernant les cours, merci de contacter directement Guillaume au 06 14 89 26 04.

Pour tout autre renseignement concernant le TCSA, merci de contacter *Jérôme CARPENTIER (Président) au 06 84 73 52 83.*

Arts'Tasie

Malgré la situation actuelle les cours avaient repris dans une ambiance chaleureuse. Pour clore la fin de saison une journée pique-nique a été organisée remplie de convivialité et d'amitié après la réunion de notre bureau le 7 juillet 2021.

A noter sur vos agendas :

Forum des associations, le samedi 4 septembre 2021 à la gare, de 14 H à 18 H. Nous serons heureux de vous accueillir nombreux à notre stand.

Assemblée générale à la salle de la gare le vendredi 17 septembre 2021 à 18.30 heures.

Exposition des tableaux (Arts'Tasie) du 12 au 16 novembre 2021. (Lieu à préciser)

Reprise des ateliers:

Peinture, le Mercredi 8 Septembre 2021 de 9 H30 à 12 H 30 pour les adultes,

Créativités (date à préciser) pour les enfants de 14 H à 15 H 30

30 rue Raynouard (Contact : Sylvie au 06.79.28.55.66)

Propositions de sorties : visites des Carrières de Lumière, Ocres du Roussillon.

Nous avons appris le départ des boulangers et nous les remercions vivement de nous avoir autorisé à exposer sur leurs murs. Nous souhaitons la bienvenue aux remplaçants.

Passez de bonnes vacances et rendez-vous à la rentrée.

Chantal Souchet

Présidente

Contact 06.87.50.94.09

Les Onix de Ste Anastasie

C'est après de longs mois sans activité que les Onix de Ste Anastasie ont relevé le défit d'assurer un défilé et une démonstration pour la fête du village, lors de la retraite aux flambeaux.

Un grand bravo à elles, ainsi qu'à l'Harmonie du Val d'Issole qui les ont accompagnées.

Nous vous donnons rendez-vous le 4 septembre, pour le forum des associations.

Association des parents d'élèves (A.P.E.S.A)

Après une année où la covid s'est invitée dans nos manifestations nous empêchant de réaliser nos projets, nous reprenons du service !

Retrouvez-nous au Forum des Associations le 4 Septembre 2021

La prochaine manifestation sera celle d'Halloween (sous réserve des conditions sanitaires), qui aura lieu le Samedi 30 Octobre 2021 à la Salle Polyvalente à partir de 15h00, au programme :

Ateliers Créatifs sur le thème d'Halloween, Démo de danse et majorettes, Goûter, Défilé costumé dans les rues du Village, Escape Game (à partir de 7 ans)

Plus d'informations sur facebook : « Association des Parents de Tasie » ou par mail : parentsdetasie@gmail.com

Le Bureau de L'APESA

Volley Ball

Le club du Sainte Anastasie Volley Ball invite les associations et les villageois à créer une équipe de 4 à 6 joueurs (de 12 à 99ans), afin de participer au tournoi de volley qui aura lieu le dimanche 19 septembre à partir de 9h30 au gymnase.

Renseignements et inscriptions au 06 60 93 51 19 ou 09 64 21 91 82 Rappel : entraînements ados/adultes (dès 13 ans) Lundi à 20h30 Mercredi à 19h30 Au gymnase. Ambiance conviviale et familiale.

Le bureau

Association Bouliste

La saison de l'Association Bouliste de Ste Anastasie a été difficile cette année, il n'y a pas eu la fréquentation attendue. Très certainement et principalement dû à la situation sanitaire actuelle, mais cela ne nous a pas empêché de maintenir nos divers concours.

Néanmoins, nous tenons à remercier tous les bénévoles qui nous ont apporté leur soutien à la mise en place de ces concours.

Pour rappel, le dernier concours de la saison est prévu le samedi 25 septembre en 2×2 choisis. Inscription à 14h et tirage à 15h. Nous comptons sur votre présence.

Les entraînements ont toujours lieu le vendredi après-midi place de la gare.

Nous serons également présents au forum des associations le 04 septembre prochain.

Le bureau

Comité des fêtes

Notre jeune association « Festi'Tasie », comité des fêtes, a su rassembler et apporter, détente et convivialité.

Une riche programmation estivale maintenue malgré toutes les contraintes dues à la situation sanitaire.

Vide-Greniers, Marché producteurs animé par « les Ritournelles », et les « Franc6ters », 2 groupes du collectif de « la Guinguette Hot Club ». Retraite aux flambeaux, avec le concours des Onix, de l'APESA et de l'Harmonie du val d'Issole, suivi d'un bal avec le groupe XXelle ont ouvert le week-end de la St Just. Celui-ci s'est clôturé par une soirée guinguette avec le duo Do Majeur. La place de la gare a revêtu des allures de fêtes.

Un hommage d'antan avec une journée « Méchoui » et « Macaronade » animé par Jean-Max, assurant également le bal du soir.

Jeux récréatifs au prêt de la Font, épaulés par l'APESA et le Football club de Ste Anastasie ont enchanté les enfants et les parents.

La première édition des « Gauloiseries ». Jeux, musiques et chants gaulois où tous, petits et grands, ont pu l'espace d'un moment s'immerger dans le monde de la potion magique. Tout cela finissant par le traditionnel banquet animé par Éric(us Animus) notre romain. Un merci particulier pour les trophées des jeux taillés et offerts par Laura de l'entreprise Elleaz restauration et patrimoine bâti.

Un grand merci, aux bénévoles, au service technique et à la municipalité qui à chaque manifestation nous apporte leur soutien et leur aide.

Merci d'être venus en nombre et avoir ainsi participé à cette réussite.

Dates à noter

- Le Vide-Greniers du 12 septembre - inscriptions au 06 63 53 18 03 Sandrine
- Assemblée générale publique (date à venir)

Le bureau

https://www.facebook.com/FestiTasie

Société de chasse

Vente de cartes le samedi 7 août 2021 et le samedi 4 septembre 2021 à 18h salle de la Gare.

Football Club Sainte Anastasie

Nous voilà repartis pour une nouvelle saison 2021-2022.

Cette année, les différentes catégories suivantes seront assurées :

- chez les enfants :

Les Bourgeons (enfants nés en 2017)

Les U6-U7 (enfants nés en 2016 et 2015)

Les U8-U9 (enfants nés en 2014 et 2013)

Les U10-U11 (enfants nés en 2012 et 2011)

Les U12-U13 (enfants nés en 2010 et 2009)

Les U14-U15 (enfants nés en 2008 et 2007)

- chez les adultes :

Les Vétérans

Le Foot en Marchant

Les Seniors Féminines (de 15 ans jusqu'à plus de 40 ans) (en attente de confirmation)

Nous serons également présents au Forum des Associations le samedi 4 Septembre à partir de 14H00.

Au plaisir de vous y rencontrer et à vos crampons !

Sportivement,

FC Ste Anastasie

Les boucles de l'Issole - Edition du 08 août 2021

Une édition réussie grâce à l'appui de la municipalité, à l'aide des partenaires ainsi que tous les bénévoles des associations du village et du club SLHospitaliers Toulon tout en respectant les consignes sanitaires pour la sécurité de tous et toutes.

Perf et convivialité étaient au RDV, même si un peu moins de participants à la course cette année du fait des contraintes sanitaires, ils étaient 221 au départ coureurs, marcheurs nordiques et rando avec une belle participation des enfants.

Une belle performance du 1er Stéphane Valenti AMSL Fréjus en 37'49" et de la 1ère féminine la parisienne Marcot Elise en 48'48". A noter les bons chronos des Ste Anastasiens ,Grisolle Mathieu 17ème en 46'13", Rayot JC 49'04" et Bonnefoy Eline 1ère cadette.

Un grand merci aux bénévoles, partenaires sans qui nous pourrions pas organiser cette manifestation.

Patricia Lepreux et Alain Dardouillet
ASL Les boucles

Merci à Jean-Marie GERARD pour les photos

- Podiums : https://photos.app.goo.gl/gIHgRA9LV8jFtUS98
- Course : https://photos.app.goo.gl/BcHxbQ5ako3WDR1c9

Services techniques - pour un meilleur cadre de vie

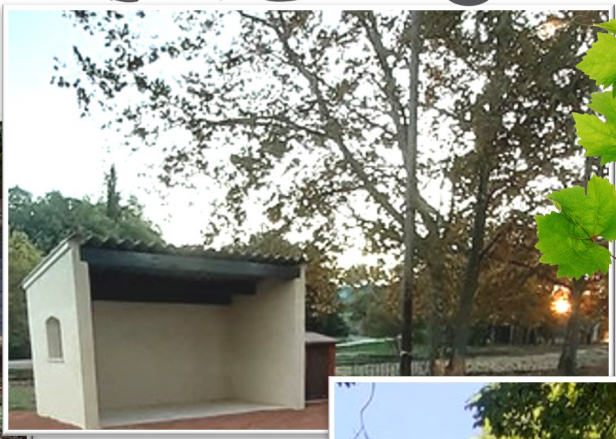

Un territoire de presque 11km2 à entretenir, ce n'est pas rien.

Tout au long de l'année quel que soit le temps, sollicité dans plusieurs domaines, le service technique est placé sur tous les fronts.

Entre l'entretien et l'aménagement des espaces verts, des bâtiments communaux, des voiries, la propreté du village, la préparation des festivités et bien d'autres interventions quotidiennes, la polyvalence du service est un bon atout pour la commune.

Les agents interviennent également en cas de situation d'urgence liée aux conditions climatiques et/ou événements exceptionnels. C'est là aussi, un apport logistique essentiel.

Tout cela afin de répondre à une volonté d'un meilleur cadre de vie pour chacun d'entre nous.

Apprécions et respectons le travail effectué.

Les moissons sont de retour à Sainte Anastasie

Plusieurs hectares de terres incultes ont été retravaillées par l'agriculteur M. Maury du « Fournil de Pilou ». Grace aux pluies de printemps et au soleil de l'été, des cultures traditionnelles, blé, épeautre, pois-chiches, ont cette année fournis une belle et abondante récolte.

Le moulin où sont stockées et où seront transformées ces productions locales est en cours de construction quartier de Plane-Bouis.

La commune encouragera et soutiendra dans le cadre de son engagement pour la sauvegarde et le reconquête agricole, toute initiative de ce genre.

N'oublions pas que l'histoire de notre Provence est intimement liée à notre passé agricole, que la terre et ceux qui l'ont travaillé et qui la travaille encore, méritent tout notre respect.

Bientôt sonnera l'heure de la vendange, souhaitons qu'elle soit fructueuse et que les conséquences de l'épisode de gel du mois d'avril n'impacte pas trop le résultat des mois de travail que les vignerons ont dû fournir.

Bienvenue Angélique et Alexandre

Bien Avant l'envie

Changement d'équipe à la boulangerie des Négadisses. Depuis le 02 août dernier, Angélique, Alexandre et leur équipe ont pris la succession de Stéphanie et Christophe. Venus de Nans les Pins, nous leur souhaitons la bienvenue.

Jours et horaires : Du lundi au samedi de 06h00 à 19h30 - Le dimanche de 06h30 à 13h00.

Téléphone : 04 94 86 04 77

ou 06 99 19 79 42

La Brioche de Nouchon

Ça y est, une page se tourne pour nous. Presque 5 ans passés à vos côtés. Nous vous remercions pour tout. Votre gentillesse, votre fidélité, vos attentions envers nous. Nous souhaitons plein de bonnes choses à Angélique et Alexandre qui démarrent l'aventure lundi 2 août. Vous êtes tous des clients au TOP. Merci encore .

Graine de champion

Lors des Championnats du Var d'athlétisme Minimes qui se sont déroulés le dimanche 6 juin 2021 à La Seyne sur Mer, le Saint-Anastasien Joanes Rayot-Sbrollini, licencié dans le club de l'AC Vidauban, a remporté la médaille d'Or sur le 2000m.

Dans une course menée du début à la fin, Joanes réalise 6 minutes et 18 secondes, avec plus d'une minute d'avance sur le second.

Cette performance de haut niveau, lui permet d'être parmi les 25 meilleurs Français de l'année.

Lors des Championnats Régionaux du 20 juin à Nice, il termine second en 6'19"91.

Félicitations.

Samedi 11 septembre 2021
« Opération Rivière Propre »
10h30 au Pré de la Font

Nettoyage des abords de l'Issole.

Délivrance sur place de gants et sacs poubelle, Munissez-vous de bottes ou de bonnes chaussures !

11h30 - Apéritif offert aux participants

Entrepreneur - Elleaz restauration de patrimoine bâti

Par téléphone du lundi au vendredi, de 7h à 18h:
Portable: 06.35.77.13.41

Par email:
contact@elleaz.fr

Sainte Anastasie sur Issole

Dimanche 12 septembre
de 06h30 à 16h30

Vide Greniers
Place de la gare

Renseignements et Inscriptions

Site Vide-Grenier.org

au 06 63 53 18 03 - 06 60 81 61 85

Dossiers à remplir—Accueil de la mairie

GINGER Beauty

INSTITUT DE BEAUTÉ MOBILE

BASÉ À SAINTE ANASTASIE SUR ISSOLE

INSTITUT CLIMATISÉ

Réduction de 5€

ONGLERIE
ÉPILATIONS
SOIN VISAGE
MAQUILLAGE
RÉHAUSSEMENT - TEINTURE
CILS OU SOURCILS

FACEBOOK : GINGER BEAUTY BY COLINE
INSTAGRAM : COLINE_GINGERBEAUTY

07.49.90.45.38

PMM « Pompon Rouge aux ferrages »

M. Louis PONS

Conseiller Municipal

Correspondant Défense

de la commune de

Sainte Anastasie sur Issole

Major de la Marine Nationale à la retraite.

Mail : s.anastasie@orange.fr

Ministère des Armées :

https://www.defense.gouv.fr

Samedi 03 juillet 2021, les 11 stagiaires de la Préparation Militaire Marine de Brignoles (Session 2020/2021) commandée par le Capitaine de Frégate Christian Gallet, ont reçu leur diplôme et insigne finalisant ainsi une année à la découverte de l'institution Marine.

>>> *Article var matin : https://www.pressreader.com/france/var-matin-brignoles-le-luc-saint-maximin/20210718/281775632172282*

Commémoration de la libération du village (16 et 17 août)

https://www.solidarite-defense.org/agir/les-projets-a-soutenir/

Les cérémonies militaires rythment la vie des soldats, de leurs familles et de la Nation lors des grandes fêtes patriotiques. Pourtant, rares sont ceux qui en comprennent toute la symbolique !

Pour répondre aux questions que se posent les enfants, les parents, mais aussi les soldats eux-mêmes, deux associations d'entraide, *Solidarité Défense* et *l'ANFEM* ont eu l'idée d'un livre s'adressant à tous les âges.

Nous y découvrons le cérémonial militaire à travers les yeux d'un petit garçon ébahi assistant à une prise d'armes. Y sont décrits et commentés les mouvements de troupes au rythme du tambour, le défilé du drapeau et sa garde devant les soldats au garde-à-vous et tant d'autres moments forts, chacun racontant une partie de notre histoire.

Le scénario de cet opuscule est étoffé par l'expertise du bureau du protocole du gouverneur militaire de Paris. Le dessin d'Hubert Maury, ancien militaire devenu dessinateur de bande-dessinées, donne vie à cette histoire qui rassemble les Français autour de ceux qui les défendent et agissent en leur nom.

SOLIDARITÉ DÉFENSE

Cérémonies à venir

Un peu d'histoire

Situées dans la moyenne vallée de l'Issole, les terres de Sainte-Anastasie, à l'intérieur du département du Var, correspondent à une zone diversifiée, constituée d'une série de massifs montagneux et de dépressions. Les massifs culminent entre 700 et 1200 mètres environ et les dépressions s'étalent du sud au nord entre 200 et 500 mètres en moyenne. Le fleuve Argens draine et traverse ce département d'ouest en est. Sur ses deux rives, il recueille les eaux de nombreux affluents, dont l'Issole. Le Var possède aussi des réseaux de sources, des lacs liés à des effondrements et des dépressions humides. Actuellement, près de 60% de sa superficie sont en forêts, le double de la France considérée dans sa totalité. L'intérieur du département est estimé comme étant en majorité rural malgré de fréquentes concentrations de population de plus que 2000 individus (seuil admis en France pour le passage de la dénomination «village» en «ville») et malgré des densités qui approchent, dans certains quartiers, celles des établissements urbains. Jusqu'à aujourd'hui, le caractère rural est un qualificatif de la région, tant dans la conscience des originaires et résidants que dans la représentation que les gens extérieurs – voisins, touristes, nouveaux résidants – s'en font. En ce qui concerne les communes de la vallée de l'Issole, la totalité des équipes municipales adhère à l'association des «maires ruraux».

Dans les campagnes, la succession incessante de dépressions et de hauteurs induit l'aménagement des versants et des cuvettes par des terrasses et des murets libres d'appui, qui rendent les coteaux et les plaines accessibles et productifs. Ainsi, les cartes actuelles montrent parfois des «éléments linéaires» sans nom précis mais qui correspondent à des arrangements majeurs des territoires. De longs murs sinueux, des séries de pierriers volumineux, des alignements de tertres marquent diverses limites et soulignent, tranchent ou quadrillent pentes et replats. Ces éléments se rencontrent tant dans les campagnes que dans les friches ou dans les forêts car tous ces emplacements sont, à un moment ou à un autre, intégralement investis par les communautés locales et affectés par la curiosité, le labeur et le génie des paysans. Le territoire de Sainte-Anastasie conserve de tels ouvrages, comme la série de pierriers arrondis qui limitent la partie locale du Défend, par exemple, l'individualisant à l'intérieur de la partie du fief médiéval.

Certes, ces aménagements sont ordinaires mais ils apportent des enseignements socio-économiques intéressants. De valeur historique et ethnographique (types d'activités déployées et façons de les pratiquer), ces enseignements concernent aussi l'avenir car de leur compréhension et de leur évolution dépend la préservation ou non du caractère rural des communautés.

Sainte-Anastasie devient commune indépendante après la Révolution. Auparavant, depuis le milieu du 13ème siècle, la localité fait partie de la baronnie de Forcalqueiret (voir note 2). Son habitat groupé se développe sur un promontoire haut de 270 à 280 mètres qui domine une boucle de la rivière Issole et regarde le hameau de Naples détaché sur la berge opposée (Figure 2). L'essentiel de ces bâtis date du 19ème siècle mais des fermes ou des hameaux existaient sur le territoire dès la fin du 15ème siècle. Certains de ces établissements ont dû succéder à des installations romaines. Au nord du territoire, l'horizon est barré par la longue crête de Saint-Quinis. Au sud, un moutonnement de collines va rejoindre le massif des Thèmes, côté sud-ouest, et ouvre sur une longue dépression parallèle et menant au littoral, côté sud-est. D'un point de vue démographique, la localité compte 43 «feux» (= groupes familiaux) à l'affouagement (= recensement) de 1728. En 1836, la commune compte 594 habitants. Vers 1900 s'amorce une baisse et en 1931 la commune-compte 332 habitants pour 118 «feux» dont 11 à Naples. Il n'en reste que 309 en 1968 (*Annuaire* du Var). Ce nombre oscille ensuite entre 500 et 700 individus jusqu'à 1990 où Sainte-Anastasie dépasse les 1000 habitants.

Le chiffre de 2000 est approché récemment, en 2017. Le territoire couvre une totalité de 10,71 km². Il se compose d'autant de terrains accidentés que plats où champs, landes et forêts arrivent à s'équilibrer. Cela semble être le cas en 1832. La récapitulation cadastrale[11] recense alors autant de cultures/prairies/vignes/ vergers que de bois (475 et 482 hectares respectivement). S'ajoutent à ces terres 5 hectares de «landes et assimilés » et 61 hectares de «pièces d'eau» (cours naturels, bassins, canaux). Il reste 148 hectares pour les parties bâties, les places, la voierie. Dans la portion du territoire cultivé (45% du total), on compte autant de labours que de vignes (38% de chaque) ; les arbres de rapport (oliviers, oliviers complantés de vigne, quelques châtaigniers) représentent environ 12% de cette surface, les terres arrosables et les jardins, environ 9%, et les prairies, environ 2%. Le bâti absorbe près de 13% des terres. Un siècle plus tard (matrices cadastrales de 1932), cette répartition semble se maintenir mais l'appréciation des parcelles en «revenu» monétaire et non pas en étendue investie rend difficile le calcul des taux (superposition imparfaite des espaces mesurés et imposés, fluctuation des valeurs fiscales). Actuellement, l'extension d'un habitat dispersé et la baisse de l'activité agricole favorisent une reforestation désordonnée et rompent l'équilibre cultivé/inculte/boisé, qui, de toute façon, a toujours été difficile à tenir. D'après les études en cours pour le PLU (Plan Local d'Urbanisme – année 2017), environ deux tiers du territoire seraient à classer (présentement ou dans un avenir proche) en espaces forestiers ou naturels.

Dès la fin des années 1700, le finage est réputé produire «blé, vin, huile, foin, haricots blancs» (AChArd, 1787-1788 : 60-61). Cette agriculture diversifiée persiste jusqu'aux années 1970 malgré la progression de la monoculture de la vigne dans le Midi de la France dès le milieu du XIXème siècle. L'*Annuaire* du Var de 1914 et l'*Indicateur* de 1968 mentionnent exactement les mêmes cultures. Le dernier répertoire fait même la réclame pour un «foin de première qualité» et une «huile très estimée». Ces qualificatifs sonnent vrais même s'ils pourraient être légèrement exagérés. La *Monographie Agricole* départementale de 1978 confirme ces données et ajoute le cheptel: 1413 «bêtes reproducteurs» (brebis, chèvres, vaches, truies) réparties entre trois éleveurs. L'absence de tout renseignement concernant le bûcheronnage et les produits forestiers (charbon de bois, chaux) surprend. Elle peut être imputée non pas au manque mais au profil des exploitants, qui sont souvent des agriculteurs-éleveurs plus ou moins fortunés ou des artisans menant aussi des travaux forestiers, soit parce que ces activités sont liées à leur métier (nous pensons aux fourniers, bouchers, maçons), soit parce qu'elles font fructifier des excédents de trésorerie (nous pensons aux mouliniers et autres manufacturiers).

Pendant ce même siècle et demi, quelques commerces animent le village: boucherie, boulangerie, épicerie, café/journaux, tabac. Deux coopératives structurent la production primaire: l'une vinicole (fondée en 1924 par 74 sociétaires) et l'autre agricole nommée «syndicat». Les artisans sont représentés par quelques maçons, quelques fournisseurs de matériaux, un menuisier qui appartient à la même parentèle que l'entrepreneur des pompes funèbres. Notons enfin deux industries : un conditionnement et commerce de farines et une biscuiterie ayant acquis une certaine notoriété et qui se maintient jusqu'à la fin des années 1980. De nos jours, subsistent une épicerie/presse et un café/restaurant (en ville), une boulangerie, un garage et un centre médical/paramédical (en zone industrielle). Les pompes funèbres avec leur marbrerie restent toujours une entreprise prospère. Les Coopératives et la biscuiterie ne fonctionnent plus depuis une trentaine d'années. Enfin, jusqu'aux années 1960, le village est desservi par une ligne ferroviaire relayée par un service de cars qui subsiste mais qui reste minimal. Cependant, les bâtiments des coopératives et de la gare sont transformés en salles communales polyvalentes témoignant d'une économie qui aspire à conquérir le secteur tertiaire et les loisirs. Pour le moment, et ce pour tous les territoires ruraux du Var intérieur, cette reconversion est en cours mais non pas aboutie.

Extrait (Vegueta, 21 (1), 2021, 31-51. eISSN: 2341-1112)

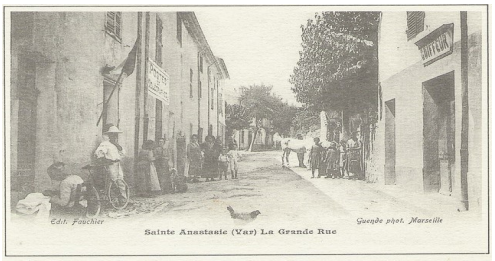

Il y a 35 ans... au cinéma

Petit et laid, Ugolin, le dernier des Soubeyran, revient du service militaire. Il retrouve son oncle, le Papet, à qui il dévoile son projet : rester au pays pour cultiver des œillets. Convaincu que l'affaire peut être rentable, le Papet accepte de financer l'entreprise. Il faut donc trouver une terre, ensoleillée bien sûr mais surtout bien arrosée. Celle de Pique-Bouffigue ferait l'affaire. Le Papet tente, en vain, de convaincre le vieillard irascible de lui céder son bien.

>>> Bande annonce

Détente

A la mi-septembre, il pointe le bout de son nez timidement
Un peu plus tôt, un peu plus tard selon les années
Tons chauds de rouge, de jaune, d'orangé habillent la forêt
Octobre le voit s'installer plus vigoureusement
Matinal, un manteau brumeux enveloppe la campagne
Nuages moutonneux ombrent le ciel de la montagne
En douceur, il nous convie autour d'un feu joyeux.

L'AUTOMNE s'invite en ami chaleureux

Mois d'août

Par les branches désordonnées
Le coin d'étang est abrité
Et là poussent en liberté
Campanules et graminées
Caché par le tronc d'un sapin,
J'y vais voir, quand midi flamboie,
Les petits oiseaux pleins de joie,
Se livrer au plaisir du bain.
Aussi vifs que des étincelles,
Ils sautillent de l'onde au sol,
Et l'eau, quand ils prennent leur vol,
Tombe en diamants de leurs ailes.
Mais mon cœur , lassé de souffrir,
En les admirant les envies,
Eux qui ne savent de la vie
Que chanter, aimer et mourir !

François Coppée.

Grille 2021-- n° 10 - Difficile

		2						8
4		3		6				
		7	1		9			5
2		1		7	5			9
		8				5		
9			6	1		7		2
5			7		1	2		
				4		1		3
3						4		

Solution- BIM n° 347
Grille 2021 - N° 87- Difficile

1	3	2	5	7	4	9	6	8
6	7	5	8	2	9	4	3	1
4	8	9	6	3	1	2	5	7
8	4	7	3	1	6	5	2	9
5	2	6	9	8	7	1	4	3
9	1	3	4	5	2	7	8	6
7	6	8	1	4	5	3	9	2
3	5	1	2	9	8	6	7	4
2	9	4	7	6	3	8	1	5

Labyrinthe

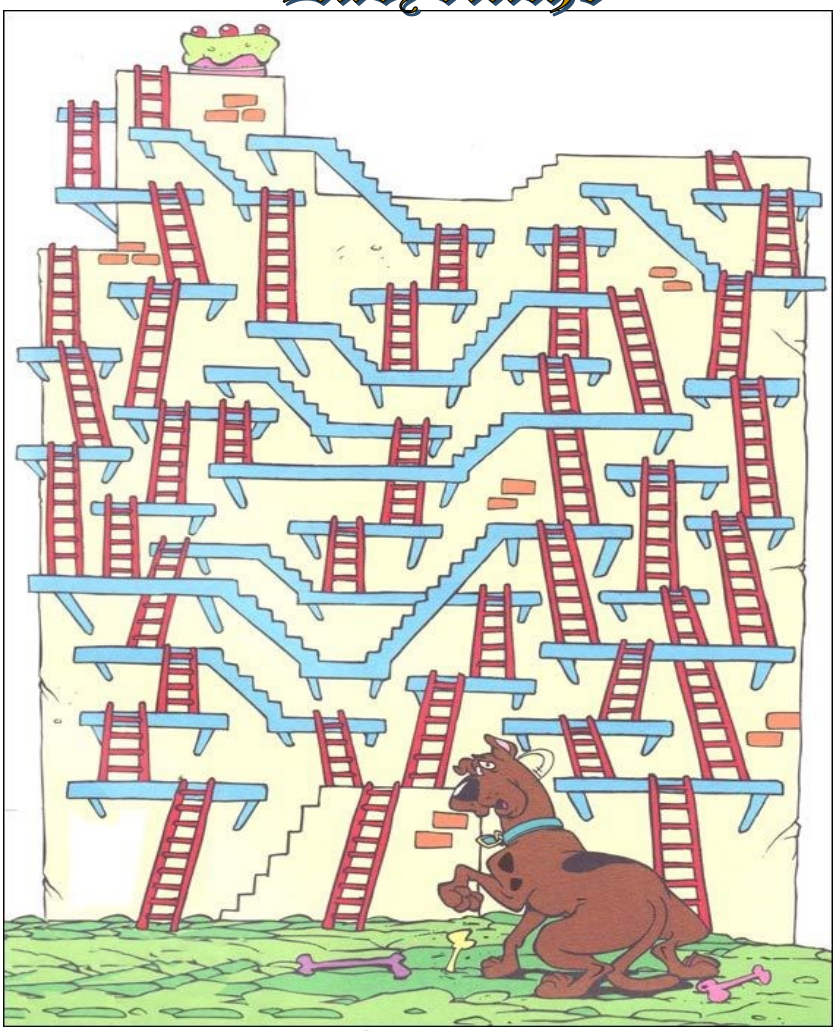

AGENDA

Septembre

Samedi 04 septembre

14h00 - Forum des associations - Place de la gare

Vendredi 10 septembre

18h00 - Soirée cartes - Salle polyvalente

Samedi 11 septembre

10h30 - Rivière Propre - Pré de la Font

Dimanche 12 septembre

6h30 - Vide Greniers - Place de la gare

Jeudi 16 septembre

08h30 - Pause café - Local ancienne coopérative

Samedi 18 septembre

10h00 - Visite du Perremenguier - départ place des Ferrages

Samedi 25 septembre

Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

14h00 - Pétanque 2X2 - Boulodrome

20h30 - Spectacle de magie - Salle polyvalente

Octobre

Dimanche 03 octobre

10h00 - Puce des couturières - Gymnase

16h00 - Concert Harmonie du Val d'Issole - Place St Just

Vendredi 08 octobre

18h00 - Soirée jeux de carte - Salle polyvalente

Jeudi 14 octobre

08h30 - Pause café - Local ancienne coopérative

Samedi 23 octobre

20h30 - Théâtre - Salle polyvalente

Samedi 30 octobre

16h00 - Halloween de l'APESA et Service Culturel - Salle polyvalente

Novembre

Jeudi 11 novembre

11h00 - Cérémonie commémorative - Monument aux morts

Vendredi 12 novembre

18h00 - Soirée jeux de carte - Salle polyvalente

Jeudi 18 novembre

08h30 - Pause café - Local ancienne coopérative

Samedi 27 novembre

20h00 - Concert Gospel - Eglise

Décembre

Prévisionnel

Dimanche 05 décembre

Journée nationale d'hommage aux Morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

Vendredi 10 décembre

18h00 - Soirée jeux de carte - Salle polyvalente

Samedi 11 décembre

11h00 - Marché de Noël des Cigales - Gymnase

Jeudi 17 décembre

08h30 - Pause café - Local ancienne coopérative

Samedi 18 décembre

13h30 - Village de Noël - Place des Ferrages